

Coronavirus (COVID-19)

Québec, le 27 avril 2020

AUX MEMBRES DU PERSONNEL SCOLAIRE

Mesdames,
Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier sincèrement de votre grande collaboration au cours des dernières semaines et surtout de la grande capacité d'adaptation dont vous avez fait preuve. La fermeture des établissements scolaires en raison de la pandémie de la COVID-19 nous a collectivement forcés à revoir nos méthodes afin de permettre aux jeunes de maintenir leurs acquis scolaires. Vous avez relevé ce défi avec brio, et ce, dans des conditions parfois difficiles. Cela se doit d'être souligné.

Votre grande adhésion ainsi que celle de l'ensemble des Québécoises et des Québécois aux mesures de confinement mises en place depuis le début de la crise ont permis une amélioration considérable de la situation épidémiologique. Nous sommes donc en mesure d'annoncer une **réouverture progressive et prudente** des écoles à partir du 11 mai prochain, à condition de respecter rigoureusement les indications et les recommandations émises par la Santé publique. Ce retour en classe permettra principalement de consolider les acquis scolaires des élèves, mais également de compléter l'acquisition des savoirs essentiels d'ici la fin de l'année scolaire.

Calendrier de retour en classe graduel

À partir du 11 mai prochain, l'ensemble des écoles préscolaires et primaires du Québec pourra rouvrir ses portes, à l'exception de celles de la Communauté métropolitaine de Montréal. À partir du 19 mai prochain, celles-ci devraient pouvoir rouvrir leurs portes à leur tour, si la situation le permet.

Les activités régulières des services de garde scolaires reprendront lors de la réouverture des établissements.

Dans tous les cas, les écoles devront appliquer les mesures d'hygiène strictes et de distanciation recommandées par les autorités de Santé publique. Notamment, le nombre maximum d'élèves par local sera de 15 et la distance de 2 mètres devra être respectée. De nouvelles normes s'appliqueront également aux services de transport scolaire.

Cette réouverture sera soumise à un plan de réévaluation en continu. Le retour en classe se fera de façon volontaire en ce qui concerne les élèves. En effet, s'ils le souhaitent, les parents pourront poursuivre la consolidation des acquis et compléter l'apprentissage des savoirs essentiels de leur enfant à partir de leur domicile, en bénéficiant d'un encadrement pédagogique de l'école.

Pour leur part, les écoles secondaires demeureront fermées jusqu'en septembre 2020. Les élèves pourront tout de même consolider leurs acquis et poursuivre leurs apprentissages à distance grâce à un encadrement pédagogique bonifié par l'équipe-école. Un plan de travail et des activités seront acheminés dès le 11 mai prochain, et le personnel scolaire sera disponible pour accompagner les élèves jusqu'à la fin de l'année.

Prestation de travail

Afin de préparer convenablement cette reprise graduelle des activités des établissements scolaires, l'ensemble du personnel des établissements scolaires devra offrir une prestation de travail à temps plein à partir du 4 mai prochain. L'accès aux services de garde scolaires et éducatifs à l'enfance sera offert à ces personnes à partir de cette date pour qu'elles puissent prendre part aux préparatifs entourant le retour en classe.

Comme mentionné précédemment, le retour en classe des élèves se fera de façon volontaire. Toutefois, afin de bénéficier d'un soutien pédagogique maximal, les élèves ayant des difficultés d'apprentissage devront être fortement encouragés à revenir à l'école. Nous vous demandons donc, en concertation avec votre direction d'école, d'identifier ces élèves et de contacter leurs parents par téléphone afin de les inviter à revenir en classe au moment de la réouverture.

Au cours des prochains jours, vous pourrez avoir accès à votre établissement scolaire en suivant les consignes sanitaires jointes à cet envoi.

Encadrement pédagogique à distance bonifié

Bien que les établissements secondaires demeurent fermés, les élèves du secondaire doivent compléter l'apprentissage des savoirs jugés essentiels d'ici la fin de l'année scolaire. Comme mentionné précédemment, il en va de même pour les élèves du primaire qui resteront à la maison. Ainsi, nous comptons sur votre collaboration afin de contribuer à mettre en place des modes d'apprentissage à distance adaptés à chacune de ces clientèles.

À cette fin, et dans le but de vous permettre de parfaire vos compétences relatives à l'utilisation des outils technologiques, la Télé-université offrira un microprogramme gratuit portant sur la formation à distance. Les modules seront indépendants les uns des autres. Vous pourrez suivre la formation à votre rythme, en utilisant chaque module en tout ou en partie, dans l'ordre souhaité et en fonction de vos besoins. Les premiers modules seront disponibles dès le 4 mai prochain. Des formations seront également disponibles sur le site *L'école ouverte*. Une section destinée au personnel scolaire y sera également ajoutée.

Envois de trousseaux pédagogiques

D'ici à la réouverture des établissements préscolaires et primaires, de nouvelles trousseaux d'activités adaptées à l'âge des élèves et liées aux matières scolaires continueront de vous être transmises. À partir de la semaine du 4 mai prochain, celles-ci parviendront aux commissions scolaires dès le mardi afin de vous faciliter la tâche.

Sachez également que la plateforme *L'école ouverte* sera bonifiée régulièrement. Télé-Québec poursuivra également la diffusion de sa programmation spéciale, en ligne et à la télévision.

Aucun compromis sur votre santé et votre sécurité

Évidemment, la prochaine rentrée sera très différente de celles que vous avez connues. Afin de donner la chance aux élèves de consolider leurs acquis et de terminer l'acquisition des savoirs essentiels d'ici la fin de l'année scolaire, tout en minimisant les risques pour eux et pour vous, nous devons mettre en place dans les établissements scolaires des mesures de sécurité et d'hygiène très strictes.

Je compte sur vous pour participer à la mise en œuvre des modalités jointes à cet envoi, pour les respecter, et surtout, pour rappeler aux élèves l'importance de les observer.

Je sais que certains éprouvent des inquiétudes quant au retour en classe, et cela est normal. Sachez que nous ne ferons aucun compromis sur votre santé et votre sécurité. Ce plan de retour graduel a été élaboré en collaboration avec le docteur Horacio Arruda et ses équipes de la Santé publique.

Ainsi, si votre état santé vous rend vulnérable (maladie chronique, déficit immunitaire grave, grossesse ou allaitement, personne âgée de 60 ans ou plus), nous vous demandons de retarder votre retour en classe au mois de septembre prochain. Le cas échéant, vous devez aviser votre employeur, afin qu'il modifie l'organisation scolaire et vous affecte à des tâches qui ne nécessitent pas d'être présent à l'école.

De même, si vous présentez des symptômes liés à la COVID-19, il est important d'en aviser votre employeur et de ne pas vous présenter à l'école durant 14 jours.

Soyez assurés que nous maintiendrons un contact constant avec vos représentants syndicaux afin de nous assurer que le retour en classe graduel se déroule dans les meilleures conditions possible. Des précisions leur seront transmises sur une base régulière afin de répondre aux différentes questions.

Une flexibilité nécessaire pour la réussite de nos jeunes

Afin d'assurer un retour en classe sécuritaire, autant pour vous que pour les jeunes, la Santé publique nous demande de veiller à ce que le nombre maximal d'élèves soit de 15 par classe et qu'une distanciation sociale de 2 mètres soit respectée.

Je fais appel à votre compréhension pour montrer une flexibilité accrue dans l'application de cette directive. À cet effet, les commissions scolaires pourront regrouper les élèves selon leur groupe habituel, par classes-cycles ou par groupes multiniveaux. Au besoin, elles pourront également se référer à l'arrêté ministériel n° 2020-008 pour affecter leur personnel à l'enseignement ou à l'encadrement.

Tous ensemble, nous réussissons

En terminant, je tiens à vous remercier des efforts que vous déploierez pour assurer la réussite de ce retour graduel en classe, et ce, malgré les inquiétudes qu'il soulèvera au cours des prochains jours et des prochaines semaines.

J'ai reçu plusieurs messages d'élèves et de parents soulignant vos efforts durant cette période de crise et surtout, témoignant de leur inquiétude de ne plus revoir leurs enseignants d'ici la fin de l'année scolaire. Vous occupez une place unique dans le cœur des enfants, et je sais que ce sentiment est réciproque. Je vous remercie sincèrement de votre dévouement envers eux.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,



Jean-François Roberge

p. j.